MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Charente-Maritime

Commune : Saint-Palais-sur-Mer

Autres communes :

PDA

Appellation : Restes ancienne eglise Saint-Palais

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Palais (restes de l'ancienne)

Protection : inscription

Arrêté : Arrêté préfectoral le 08/07/2026

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.